

Cap Haïtien, du 13 au 17 mai 2013

Atelier sur la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au niveau national

Ordre du jour provisoire

Jour 1	
Heure	Activité
10:00 à 10:30	Ouverture et discours de bienvenue
10:30 à 11:00	Présentation de l'atelier
11:00 à 12:00	Présentation des participants
12:00 à 13:00	Première session : Présentation de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
13:00 à 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 à 15:30	Deuxième session : Concepts clés de la Convention
15:30 à 15:45	<i>Pause-café</i>
15:45 à 17:30	Troisième session : Qui fait quoi dans la mise en œuvre de la Convention au niveau national ?
Jour 2	
Heure	Activité
08:30 à 09:30	Première session : Sensibilisation au patrimoine culturel immatériel dans le cadre de la Convention
09:30 à 11:00	Deuxième session : Identification et élaboration d'inventaires dans le cadre de la Convention
11:00 à 11:15	<i>Pause-café</i>
11:15 à 11:45	Kesler Bien-Aimé – Présentation des travaux d'inventaire réalisés par le Programme national d'inventaire du patrimoine culturel haïtien
11:45 à 13:00	Discussions sur la méthode d'identification
13:00 à 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 à 15:30	Troisième session : Implication des communautés

Cet atelier fait partie d'un programme régional de renforcement de capacités à Cuba, en Haïti et République dominicaine, soutenu par le Fonds du patrimoine culturel immatériel grâce à la généreuse contribution de la Norvège

15:30 à 15:45	<i>Pause-café</i>
15:45 à 17:00	Quatrième session : La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans le contexte de la Convention
17:00 à 17:30	Préparation de la sortie sur le terrain

Jour 3

Heure	Activité
08:30 à 13:00	Sortie sur le terrain
13:00 à 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 à 15:30	Activité pratique en groupe : Elaboration de mesures de sauvegarde
15:30 à 15:45	<i>Pause-café</i>
15:45 à 17:30	Activité pratique en groupe : Elaboration de mesures de sauvegarde (suite)

Jour 4

Heure	Activité
08:30 à 10:00	Première session : Présentation des mesures de sauvegarde par les groupes et discussion
10:00 à 11:00	Deuxième session : Patrimoine culturel immatériel et développement durable
11:00 à 11:15	<i>Pause-café</i>
11:15 à 13:00	Troisième session : Mise en œuvre de la Convention sur le plan international : les candidatures
13:00 à 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 à 15:30	Quatrième session : Mise en œuvre de la Convention sur le plan international, coopération et assistance internationales
15:30 à 15:45	<i>Pause-café</i>
15:45 à 17:30	Cinquième session : Élaboration de propositions des mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au niveau local (activité pratique en groupe)

Jour 5

Heure	Activité
08:30 à 10:15	Première session : Présentation de propositions de mesures de sauvegarde du patrimoine culturel

Cet atelier fait partie d'un programme régional de renforcement de capacités à Cuba, en Haïti et République dominicaine, soutenu par le Fonds du patrimoine culturel immatériel grâce à la généreuse contribution de la Norvège

	immatériel au niveau local, discussion et évaluation
10:15 à 11:00	Deuxième session : Conclusions et questions fréquents
11:00 à 11:15	<i>Pause-café</i>
11:15 à 12:00	Troisième session : Evaluation de l'atelier
12:00 à 13:00	Quatrième session : Remise de certificats et clôture de l'atelier